

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15508**

Intitulé

MASTER : MASTER Arts, Lettres et Langues, spécialité Arts et médiations interculturelles

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université d'Artois	Recteur de l'Académie, Président de l'université d'Artois

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Parcours Langues et négociations interculturelles

La certification vise des activités professionnelles dans les domaines des échanges internationaux (commerce international ou relations internationales) en particulier dans le domaine de la vente et de la négociation grâce à la connaissance de trois langues étrangères et des sociétés de ces zones linguistiques et grâce à la pluridisciplinarité de la formation (droit, gestion, logistique, marketing, médiation interculturelle, vente).

Le titulaire du diplôme est capable:

- De comprendre un énoncé oral à vitesse normale dans les deux langues qu'il a étudiées.
- De participer sans effort à toute conversation courante et en contexte professionnel dans les deux langues.
- De comprendre divers types de textes, mais en particulier la presse économique et les écrits professionnels.
- De rédiger des écrits de type professionnel (correspondance commerciale, rapports) et de synthétiser plusieurs documents.
- De traduire des textes spécialisés dans le domaine de la vente et de la négociation dans les deux langues.
- De connaître les sociétés contemporaines des pays dont il étudie la langue (fonctionnement politique, social et économique)
- D'utiliser les outils informatiques et bureautiques
- D'appréhender l'environnement juridique international des affaires et le commerce international
- De planifier un plan mercatique et de mener une étude de marché
- De gérer l'aspect logistique dans le cadre d'exportations
- De gérer une relation de vente.

Il a une connaissance fine des relations interculturelles dans le domaine du « management ».et de la vente, ce qui en fait un spécialiste de la négociation internationale.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Vente
Gestion administrative et commerciale
Echanges internationaux
Attaché commercial
Cadre administratif
Cadre financier
Cadre commercial
Personnel administratif de la circulation internationale des marchandises

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1406 : Management en force de vente

M1102 : Direction des achats

E1108 : Traduction, interprétariat

M1707 : Stratégie commerciale

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre 1 : 30 ECTS, 157h

Traduction spécialisée (anglais +chinois ou allemand ou espagnol) 16 ECTS

Droit des affaires et mercatique 10 ECTS

Commerce international 4 ECTS

Semestre 2 : 30 ECTS, 133h

Traduction spécialisée (Anglais+chinois ou allemand ou espagnol) 10 ECTS

Droit des affaires et mercatique 6 ECTS

Commerce international 4 ECTS

+ stage en entreprise de 8 semaines minimum 10 ECTS

Semestre 3 : 40 ECTS, 300 h

Commerce international

Les Langues (Anglais + Allemand ou Espagnol ou Chinois + L3 Néerlandais ou Italien ou Chinois débutant)

Médiations interculturelles - l'entreprise et son environnement

Semestre 4 : 20 ECTS

Stage de 6 mois en entreprise (20 ECTS) et mémoire de stage

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels ayant contribué aux enseignements.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels ayant contribué aux enseignements.
En contrat de professionnalisation	X	Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels ayant contribué aux enseignements.
Par candidature individuelle	X	Au titre de la VAP 85 : enseignants-chercheurs et professionnels.
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master (JO n°99 du 27 avril 2002, p 7631).

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret du 24 avril 2002 pris pour application du premier alinéa de l'article L.613-3 et de l'article 613.4 du code l'éducation relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements de l'enseignement supérieur (JO du 26 avril 2002).

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Publication de l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) sur le site de l'université d'Artois :

<http://www.univ-artois.fr/l-universite/observatoire-de-la-vie-etudiante-ove>

Autres sources d'information :

Catalogue des formations sur le site de l'université d'Artois:

<http://www.univ-artois.fr/formations/les-formationen-a-l-universite-d-artois>

Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Pas-de-Calais (62) [Arras]

Université d'Artois

9 rue du Temple

BP 10665

62030 Arras cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Arras

Historique de la certification :